

## Mars 2019

### La municipalité souhaite renforcer la sécurité des piétons (02/03/2019)

*La mise en place de nouveaux équipements de sécurité routière, particulièrement en direction des piétons, est envisagée par la municipalité.*



*Une vue du pack piéton, rue du Général-de-Gaulle.*

Toute une série de projets liés à la sécurité ont patiemment été étudiés par les élus lors de leur dernière séance jeudi soir. Ainsi, il est question de l'implantation d'un passage piéton en 3D – une première dans le département – rue du Général-Leclerc/RD 1019. Un tel passage piéton, par un effet de perspective dû à un jeu de couleurs, visible de nuit, donne un effet en trois dimensions.

Un pack piéton pourrait également voir le jour rue du Général-de-Gaulle/RD 23. « Nous avons aussi le projet d'acquiescer un radar pédagogique solaire pour permettre une analyse des flux de circulation sur l'ensemble des voies communales et des routes départementales qui traversent la ville » a expliqué Jean-François Boichard, premier adjoint. Une subvention au titre des amendes de police sera sollicitée pour financer ces projets.

Autre sujet d'importance que celui du lancement de la procédure de reprise des sépultures sans titre de concession. « Il existe dans notre cimetière intercommunal de nombreuses tombes dont l'existence est parfois ancienne sans que pour autant les familles soient titulaires d'une concession » a rappelé Françoise Ravey. Et d'ajouter que si certaines concessions proches des murs d'enceinte étaient bien achetées, en revanche d'autres au centre du cimetière étaient concédées gratuitement.

Les élus, avec l'aide d'Elabor, société spécialisée, procéderont à une démarche d'information préalablement à la reprise des tombes. Cette démarche sera engagée afin de permettre aux familles intéressées de régulariser la situation de la sépulture qui les concerne et d'attribuer une concession aux ayants droit ou d'autoriser un transfert des restes.

#### **Logements construits sans permis**

Si la reprise des voies d'accès à la ZI Bourogne/Morvillars par la commune à charge au Grand Belfort de les entretenir n'a pas posé de problème, en revanche il est un dossier plus délicat que les élus ont eu à traiter dans cette même zone. Il s'agit de la construction d'un bâtiment industriel dûment autorisé en 2009, qui s'est transformé sans autorisation en un ensemble de dix logements. « Nous nous en sommes aperçus lorsque deux familles sont venues inscrire leurs enfants à l'école » a souligné la maire. Après une longue discussion, les élus ont décidé de se porter partie civile dans cette affaire.

Les élus ont par ailleurs approuvé le programme des travaux forestiers, procédé aux avancements de grade du personnel, décidé du contrôle de la sécurité des aires de jeu et validé la résolution du congrès de maires de France.

MORVILLARS
MORVILLARS
2/03/2019

## Les Gilets jaunes reconstruisent



Dans une semaine, leur cabane sera reconstruite. Ils ont besoin de bois. Ph. CR

Les Gilets jaunes de Morvillars lancent un nouvel appel à solidarité : « Si vous avez des palettes, amenez-les nous ! » Ils prennent aussi les planches, le métal ondulé, et tout ce qui peut permettre de construire rapidement une petite maison. « On ne se laissera pas décourager : on est remonté, à fond ! ». Ces Gilets jaunes qui

## La sécurité des piétons au menu des élus

La mise en place de nouveaux équipements de sécurité routière, particulièrement en direction des piétons, est envisagée par la municipalité.

**T**oute une série de projets liés à la sécurité ont patiemment été étudiés par les élus lors de leur dernière séance jeudi soir. Ainsi, il est question de l'implantation d'un passage piéton en 3D - une première dans le département - rue du Général-Leclerc/RD 1019. Un tel passage piéton, par un effet de perspective dû à un jeu de couleurs, visible de nuit, donne un effet en trois dimensions. Un pack piéton pourrait également voir le jour rue du Général-de-Gaulle/RD 23. « Nous avons aussi le projet d'acquiescer un radar pédagogique solaire pour permettre une analyse des flux de circulation sur l'ensemble des voies communales et des routes départementales qui traversent la ville » a expliqué Jean-François Boichard, premier adjoint. Une subvention au titre des amendes de police sera sollicitée pour financer ces projets.

Autre sujet d'importance que celui du lancement de la procédure de reprise des sépultures sans titre de concession. « Il existe dans notre cimetière intercommunal de nombreuses tombes dont l'existence est parfois ancienne sans que pour autant les familles soient titu-



Une vue du pack piéton, rue du Général-de-Gaulle.

liaires d'une concession » a rappelé Françoise Ravay. Et d'ajouter que si certaines concessions proches des murs d'enceinte étaient bien achetées, en revanche d'autres au centre du cimetière étaient concédées gratuitement.

**Logements construits sans permis**

Les élus, avec l'aide d'Elabor, société spécialisée, procéderont à une démarche d'information préalable à la reprise des tombes. Cette démarche sera engagée afin de permettre aux familles intéressées de régulariser la situation de la sépulture qui les concerne et d'attribuer une concession aux ayants droit ou d'autoriser un transfert des restes.

Si la reprise des votes d'accès à la ZI Bourogne/Morvillars par la

commune à charge au Grand Belfort de les entretenir n'a pas posé de problème, en revanche il est un dossier plus délicat que les élus ont eu à traiter dans cette même zone. Il s'agit de la construction d'un bâtiment industriel dûment autorisé en 2009, qui s'est transformé sans autorisation en un ensemble de dix logements. « Nous nous en sommes aperçus lorsque deux familles sont venues inscrire leurs enfants à l'école » a souligné le maire. Après une longue discussion, les élus ont décidé de se porter partie civile dans cette affaire.

Les élus ont par ailleurs approuvé le programme des travaux forestiers, procédé aux avancements de grade du personnel, décidé du contrôle de la sécurité des aires de jeu et validé la résolution du congrès de maires de France.

## Les Gilets jaunes reconstruisent la cabane incendiée (02/03/2019)



Les Gilets jaunes de Morvillars lancent un nouvel appel à solidarité : « Si vous avez des palettes, amenez-les nous ! »

Ils prennent aussi les planches, le métal ondulé, et tout ce qui peut permettre de construire rapidement une petite maison. « On ne se laissera pas décourager : on est remonté, à fond ! ». Ces Gilets jaunes qui affichent aussi leur pacifisme ont commencé à stocker du matériel afin de reconstruire la cabane, incendiée dans la nuit de mardi à mercredi (ER du 28 février). « Regardez, on ne nous oublie pas » : dès jeudi, un habitant de Champagny arrivait en famille avec un utilitaire rempli de palettes. Un inconnu, un citoyen solidaire...

## Pour que les aînés maîtrisent leur équilibre (03/03/2019)

Lydie Baumgartner 2e adjointe, membre du CCAS de Morvillars



*Lydie Baumgartner 2e adjointe, membre du CCAS de Morvillars*

Le CCAS de Morvillars mène une action de prévention « Bien vieillir chez vous », organisée pour la 3e année consécutive. Explications avec Lydie Baumgartner, 2e adjointe.

### **Pourquoi continuez-vous ces actions ?**

« Notre partenaire, la Mutualité Française, nous demandant d'organiser ce type d'action dans les différentes communes du Sud Territoire. Et comme les deux premières ont été bien suivies dans notre commune, nous avons décidé de lancer cette année une action sur le thème Bien sûr mes pieds ».

### **Pourquoi ce thème ?**

« Nous pensons que pour les aînés, le fait de pouvoir bien maîtriser son équilibre, de bien se déplacer est surtout conditionné par les jambes et les pieds. C'est une partie du corps que l'on a tendance à oublier, et pourtant nous passons la majorité de notre temps sur nos pieds. C'est d'ailleurs pour cela que les différentes séances sur ce thème seront animées par un spécialiste podologue. »

### **Organisez-vous d'autres actions ?**

« Oui dans la continuité de la dynamique du CCAS, pour continuer à tisser des liens entre les personnes, tout au long de l'année nous nous programmons différentes actions pour que nos aînés puissent se rencontrer : loto, repas des anciens, remise de colis, thé dansant, après-midi jeux le jeudi tous les 15 jours et cette année l'organisation par le CCAS d'un concours de pétanque. »

Animations gratuites pour les plus de 60 ans. Renseignements et inscriptions au 03 84 21 97 16 ou 06 71 65 67 65 ou à [hind.bouabid@bfc.mutualiste.fr](mailto:hind.bouabid@bfc.mutualiste.fr). Les séances auront lieu dans la salle du conseil municipal ou à l'extérieur suivant les séances de 14 h à 16 h. Mercredi 20 mars : conférences « Bien sûr mes pieds », animée par un spécialiste podologue. Lundi 1er avril : « Faisons connaissance ». Lundi 8 avril : « Mes pieds j'en prends soin ». Lundi 29 avril : « Mettre le pied à l'étrier ». Lundi 6 mai : « Partir du bon pied ». Lundi 13 mai : « Ma santé et moi ».

## Les ados de l'espace jeunes en visite au 35e RI (04/03/2019)



*Les 15 ados de l'espace jeunes, avec Laurent Duval et Régis Ostertag devant un char lors de la visite du 35e RI à Belfort.*

### Les adolescents découvrent la vie de caserne

Quinze ados de l'espace jeunes de la médiathèque de Morvillars ont pu visiter le 35e RI à Belfort, accompagnés par Laurent Duval, agent d'animation, et Régis Ostertag, 4e adjoint. Guidés par le sergent-chef Braconnier, les jeunes ont pu découvrir le fonctionnement d'une caserne militaire, avec toutes les missions qu'un soldat peut exécuter, ainsi que les différents métiers que l'on peut exercer dans l'armée.

## Reconnaissance des parcours de la marche du 9/10 mars (08/03/2019)



*Prêts pour la reconnaissance des parcours de la 38e marche populaire du 9/10 mars 2019*

Les trois parcours (5, 10 et 20 km) de la 38e marche populaire internationale des 9 et 10 mars ont été testés dimanche après-midi par une quarantaine de membres des Randonneurs de l'amitié. Les départs se feront de 7 h à 14 h, dernier départ à 13 h pour les 20 km, rue du stade. Arrivée limitée à 17 h. Une boisson et une petite collation seront servies au premier poste de contrôle. Restauration possible à l'arrivée dans le gymnase. Les enfants de moins de 10 ans peuvent participer à la marche en étant accompagnés de leurs parents. La marche aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques. Renseignements : 03 84 56 44 45. Inscriptions : 03 84 23 32 72.

## Les gilets jaunes ont reconstruit leur maison (09/03/2019)



*Les gilets jaunes deviennent des experts en construction de recyclage. Photo de notre correspondant local Jean MICHELAT*

En moins d'une semaine, comme promis, les gilets jaunes de Morvillars ont reconstruit leur cabane. Grâce aux palettes, chevrons et aux bâches collectés suite à un appel à solidarité, ils ont réuni assez de matériel pour édifier une nouvelle maison.

S'ils profitent de l'expérience de chacun et des coups de main solidaires, ils commencent malheureusement à acquérir le coup de main : cette cabane est loin d'être la première pour les gilets jaunes du secteur de Grandvillars-Morvillars. Leur abri initial, situé au rond-point, a brûlé. L'entrée de la seconde cabane a brûlé également. Tout comme la troisième, cette fois sur un terrain privé bien visible, situé le long de la RN 19. Une enquête de gendarmerie a été ouverte suite à ce dernier incendie survenu dans la nuit de mardi à mercredi et manifestement intentionnel : des traces de pneus ont été retrouvées sur place.

Les gilets jaunes ont aussi reconstruit une cabane, au rond-point. Elle n'est pas en bois, afin de ne pas pouvoir être incendiée.

## Débat autour de la vétusté du gymnase (09/03/2019)

*La séance du conseil syndical intercommunal du collège s'est tenue autour des frais de fonctionnement du gymnase. Le conseil départemental a estimé sa rénovation à un million d'euros.*



*La gestion du gymnase restera la prérogative du syndicat, avec des frais de fonctionnement partagés.*

Les élus se sont réunis pour répartir les frais de fonctionnement du gymnase de Morvillars mis à disposition des collégiens des cinq communes limitrophes.

En dehors des frais partagés de fonctionnement du gymnase, la présidente a rappelé que les installations sportives étaient mises à disposition sans contrepartie par la commune de Morvillars. « Par courrier du 7 janvier 2019, la préfecture nous informait que la dissolution du syndicat de gestion du collège de Morvillars nécessitait un arrêté préfectoral avant le 31 décembre 2016, qui n'a pas été pris. L'existence du syndicat intercommunal est par conséquent maintenue » a affirmé Françoise Ravey, maire de Morvillars et présidente du syndicat. Une annonce qui a fait grincer Ben Aït Taleb, adjoint à Grandvillars et en charge de la vie scolaire.

### **Une facture de chauffage qui fait mal**

Concernant les frais de chauffage importants, la présidente a répondu à Noël Boulere, adjoint à Charmois : « Le gymnase est vétuste, ce qui peut être une explication et si ceux-ci paraissent disproportionnés pour certains, il serait tout à fait envisageable de délocaliser la pratique de l'EPS au gymnase de Bourogne ou de Grandvillars, en gardant à l'esprit que se poserait le problème des charges du transport. »

Rafaël Rodriguez a proposé d'utiliser le train, gratuit pour les collégiens et Ben Aït Taleb a donné sa position : « Le conseil départemental devrait assurer les charges du gymnase. » La présidente a répondu : « Tous les gymnases sont à la charge des communes ou des syndicats. Les axes de la politique du conseil départemental et de l'intercommunalité ne prévoient pas aujourd'hui de supporter l'ensemble des frais de gestion pour des raisons financières évidentes ». Françoise Ravey a repris : « Le conseil départemental a estimé la rénovation du gymnase à un million d'euros, en prenant en compte la subvention promise par le Département à hauteur de 40 % et une optimisation du plan de financement, 30 % du coût soit environ 300 000 € au minimum qui resteraient à financer par la commune de Morvillars, ce qui est plus qu'aléatoire.

La commune a proposé au Département une solution plus économique avec la construction d'un nouveau gymnase aux dimensions suffisantes à la pratique de l'EPS dispensée au collège. »

Denise Helvas, de Bourogne, a proposé : « L'ensemble des six communes pourrait participer au financement de cet investissement, sachant que par la suite la participation au fonctionnement serait réduite. Il convient d'analyser les possibilités actuelles et d'essayer d'anticiper une solution avant d'attendre l'impossibilité d'utiliser le gymnase devenu trop gourmand et obsolète. » Ce à quoi la présidente a répondu : « Je vous remercie pour cette proposition et je vous laisse la responsabilité de vos propos. »

## 29990 C'est, en euros, le montant des frais de fonctionnement prévus en 2019 pour le gymnase.

### La participation des communes

La participation des communes, au prorata des collégiens fréquentant le gymnase est fixée à : Bourogne (67 élèves) : 5 265,21 € ; Charmois (12 élèves) : 943,02 € ; Froidefontaine (24 élèves) : 1 886,05 € ; Grandvillars (105 élèves) : 8 251,45 € ; Méziré (36 élèves) : 2 829,07 € ; Morvillars (55 élèves) : 10 196,44 €.

# Le gymnase, objet de moult tracasseries

09/03/2019

La séance du conseil syndical intercommunal du collège s'est tenue autour des frais de fonctionnement du gymnase. Le conseil départemental a estimé sa rénovation à un million d'euros.

Une annonce qui a fait grincer Ben Ali Taleb, adjoint à Grandvillars et en charge de la vie scolaire.

### Une facture de chauffage qui fait mal

Concernant les frais de chauffage importants, la présidente a répondu à Noël Bouleire, adjoint à Charmois : « Le gymnase est vétuste, ce qui peut être une explication et si ceux-ci paraissent disproportionnés pour certains, il serait tout à fait envisageable de délocaliser la pratique de l'EPS au gymnase de Bourogne ou de Grandvillars, en gardant à l'esprit que se poserait le problème des charges de transport. »

Tibault Rodriguez a proposé d'utiliser le train, gratuit pour les collégiens et Ben Ali Taleb a donné sa position : « Le conseil départemental devrait assurer les charges du gymnase. » La présidente a répondu : « Tous les gymnases sont à la charge des communes ou des syndicats. Les axes de la politique du conseil départemental et de l'intercommunalité ne prévoient pas aujourd'hui de supporter l'ensemble des frais de gestion pour des raisons financières évidentes ». Françoise Ravey a repris : « Le conseil départemental a estimé la rénovation du gymnase à un million d'euros, en prenant en compte la subvention promise par le Département à hauteur de 40% et une optimisation du plan de financement, 50% du coût soit environ 500 000 €



La gestion du gymnase restera la prérogative du syndicat, avec des frais de fonctionnement partagés.

au minimum qui resteraient à financer par la commune de Morvillars, ce qui est plus qu'alcôtoire. La commune a proposé au Département une solution plus économique avec la construction d'un nouveau gymnase aux dimensions suffisantes à la pratique de l'EPS dispensée au collège. »

Denise Helvas, de Bourogne, a proposé : « L'ensemble des six communes pourrait participer au financement de cet investissement, sachant que par la suite la participation au fonctionnement serait réduite. Il convient d'analyser les possibilités actuelles et d'essayer d'anticiper une solution avant d'attendre l'impossibilité d'utiliser le gymnase devenu trop gourmand et obsolète. » Ce à quoi la présidente a répondu : « Je vous remercie pour cette proposition et je vous laisse la responsabilité de vos propos. »

## 29990

C'est, en euros, le montant des frais de fonctionnement prévus en 2019 pour le gymnase.

### La participation des communes

La participation des communes, au prorata des collégiens fréquentant le gymnase est fixée à : Bourogne (67 élèves) : 5 265,21 € ; Charmois (12 élèves) : 943,02 € ; Froidefontaine (24 élèves) : 1 886,05 € ; Grandvillars (105 élèves) : 8 251,45 € ; Méziré (36 élèves) : 2 829,07 € ; Morvillars (55 élèves) : 10 196,44 €.

## Un déjeuner entre élues à la préfecture (09/03/2019)



*La biographie d'Emilie Mottet a été dévoilée, à la préfecture, par les femmes maires et la préfète.*



Une première à la préfecture : Sophie Elizéon a convié à déjeuner dans ses appartements les dix femmes élues maires du Territoire de Belfort. Cinq ont pu honorer son invitation, hier, à l'issue de l'inauguration de la salle Émilie Mottet. Les maires de Valdoie, Delle, Morvillars, Botans, Lagrange ont découvert la vie de cette féministe, militante du suffrage pour les femmes dès l'entre-deux-guerres. Son combat pour les

libertés, pour la réforme des régimes matrimoniaux, pour l'égalité dans tous les domaines peut inspirer les femmes d'aujourd'hui : un sujet sensible pour ces maires appelées à faire progresser la parité et à lire le Code civil lors des mariages.

À l'étage de la préfecture ce 8 mars 2019, en comité réduit et 100 % féminin, un menu « léger », avec du poisson au citron. Sophie Elizéon et Mme Dabouis, sous-préfète, ont interrogé les maires sur la parité, les difficultés rencontrées en tant que maires et en tant que femmes, les avancées restant à travailler.

Ce samedi 9 mars, les femmes maires ont un autre rendez-vous important : l'assemblée générale des Maires du Territoire. Françoise Ravey proposera de mobiliser l'AMF au-delà des formations d'initiation, « pour fédérer ». Hommes et femmes, maires : même combat.

Ch.Rondot.

## Territoire de Belfort : malaise palpable chez les maires (10/03/2019)

Se sentant maltraités et abandonnés par l'État, les maires du Territoire de Belfort ont exprimé leur malaise, samedi matin, lors de leur assemblée générale annuelle.



**Maire de Morvillars, Françoise Ravey parle d'un sentiment de solitude, notamment dans les petites communes, où, dit-elle, « les maires sont nombreux à se décourager, au bord du burn-out. Certains démissionnent en cours de mandat. On nous demande de toujours faire plus avec moins de moyens, tandis que disparaissent les services de l'État. Les maires des petites communes se sentent perdus ».**

Seuls, les maires du département l'étaient à leur assemblée générale annuelle, samedi matin. La préfète n'était pas là. Elle a expliqué qu'elle ne pouvait pas assister à la réunion en raison de son devoir de réserve lié à la période électorale pour les Européennes. Pierre Rey, maire d'Autrechêne et président de l'association des maires du Territoire de Belfort, ne comprend pas : « La semaine passée, à Mamirolle, le préfet du Doubs a participé à la réunion des maires ruraux. Emmanuel Macron fait des réunions avec des maires. Le Territoire de Belfort, cela ne doit pas être la même France », lâche-t-il.

Jean-Paul Moutarlier, le maire de Chèvremont, a pourtant des choses à dire aux services de l'État, « qui interprètent restrictivement les textes ». Il ajoute : « Il y a trop de normes. Il faudrait nous laisser faire, qu'on puisse faire ».

Daniel Feurtey, maire de Danjoutin, critique lui aussi ce qu'il présente comme une mise sous tutelle technocratique des communes. « On sait pourtant ce qu'il faudrait faire », glisse-t-il, en parlant de l'environnement. Il a fait ses comptes concernant la baisse des dotations de l'État. « Danjoutin baisse plus

que les autres et je ne sais pas pourquoi. J'attends des explications ». Il évoque un million d'euros en moins pour ses finances communales. « C'est le prix de notre nouveau gymnase. Nous avons dû emprunter ».

### **Dénonciation de la « technocratie »**

Les comptes, Louis Heilmann, maire de Roppe, les a faits aussi. Sa commune touchait 80 000 € de dotations de l'État en 2012, 39 000 € en 2019. « C'est plus de 50 % de perte. J'en suis écœuré ». Il a eu une explication, qui revient à dire que les taux des impôts sur les ménages ne sont pas assez élevés à Roppe. « Nous avons fait de la bonne gestion. Il est navrant de constater que les bons élèves sont sanctionnés », poursuit-il, en lançant à l'assemblée : « Ma commune revendiquera une part de la vaisselle qui a été achetée à l'Élysée pour 500 000 € ».

Le maire d'Essert, Yves Gaume, déplore aussi une « technocratie » handicapante. Il raconte que sa commune a acheté une salle, voici 18 mois, mais que les travaux ne peuvent pas commencer, alors qu'Essert aurait les fonds. « Nous devons attendre car nous sommes bloqués administrativement », se plaint-il.

Les maires, pourtant, reconnaissent qu'ils gardent le contact, et souvent la confiance, des administrés. Laurent Conrad, le maire de Montreux-Château, relève que le maire demeure cet élu de proximité qui doit assumer ses décisions face à des habitants qu'il croise dans la rue. « Il faut du courage. Comme lorsqu'on va voir une veuve pour lui dire que son terrain, à la sortie du village, n'est plus constructible après une modification du Plan local d'urbanisme ».

### **Les maires veulent administrer librement**

Maire de Bavilliers, Eric Koeberlé, se veut toutefois positif. Il vit son premier mandat. Il n'a pas connu l'époque des « vaches grasses », où il suffisait de reconduire dans le budget communal les dépenses de fonctionnement de l'année précédente. Les temps sont devenus difficiles, il faut faire des choix, « faire de la stratégie », dit-il. Par exemple, à Bavilliers, faire baisser la masse salariale en supprimant des postes de municipaux pour réaliser des investissements. En quelques années de mandat, il a compris qu'il était « plus facile d'assumer une décision lorsqu'on la prend par conviction, plutôt que pour des raisons politiques ». Il sent que « les gens accordent encore facilement leur confiance aux élus locaux ».

Les maires, unanimement, demandent un retour à l'esprit de la décentralisation, avec un retour à la libre administration des communes : « qui décide paie, qui paie décide » et non pas une construction de budgets en fonction de ce que l'État décide de donner, ou pas.

Damien Meslot, maire de Belfort, relève que de nombreux maires expriment leur volonté de ne pas se représenter aux prochaines élections. On parle d'un sur deux.

Florian Bouquet, président du conseil départemental, souligne que le Département a financé 156 projets communaux en deux ans, pour 2,5 millions d'€.

Ian Boucard, député LR, relève que l'argent va aux métropoles. « Toutes les dotations diminuent chez nous. Ceux qui disent le contraire mentent ».

Michel Zumkeller, député UDI, met en garde : « Le problème, c'est le poids de la technocratie. Si ce pays fait l'erreur de construire de grandes métropoles et d'oublier le reste, on va dans le mur ».

Maude Clavequin, vice-présidente PS de la Région, a annoncé que sa collectivité travaillait à « un point d'entrée » dans le Nord Franche-Comté pour que les services régionaux se rapprochent des maires et de leurs demandes.

## Pierre Rey tire sa révérence



Pierre Rey, président de l'association des maires du Territoire de Belfort depuis 2014, et maire d'Autrechêne depuis quatre mandats (après un premier mandat d'adjoint), se retire.

Il ne se présentera pas aux élections municipales de 2020. « Les moyens n'y sont plus. Il y a eu plus de 50 % de baisse des dotations depuis 2012. La suppression de la taxe d'habitation et la gestion des dotations mettent les communes en péril. La loi de finances en enveloppe fermée ne permet pas de maintenir la dotation générale de fonctionnement pour plus de la moitié des communes. Nos communes doivent retrouver une autonomie financière. A l'heure où l'Etat ne fait plus grand chose en investissement, quel est donc le territoire qui peut imaginer se développer sans moyens réels pour financer des services publics et autres équipements ? Qui va investir ? Plus personne ! »

Philippe PIOT

### Nouveaux maires

De nouveaux maires ont été élus par les conseils municipaux lors de l'année écoulée : il s'agit d'Emmanuelle Py à Croix ; Bernard Cerf à Faverois ; Evelyne Caloprisco-Chagnot à Cravanche ; Guillaume Simonin à Lamadeleine-Val-des-Anges.

Le conseil d'administration de l'association des maires a été renouvelé après les départs de Daniel Feurtey (Danjoutin) et Bernard Tenaillon (Faverois). Sandrine Larcher (Delle) et Jean Racine (Recouvrance) ont été élus.

Par ailleurs, la manifestation annuelle de l'association des maires, « la journée de l'écharpe », se déroulera le 28 septembre à l'Espace de la Tuilerie à Giromagny autour du thème « Ma commune, j'y tiens ! ».

## Premier jour de marche pour les Randonneurs de l'amitié (10/03/2019)



Les marcheurs ne sont pas tous pêcheurs et c'est ainsi que Catherine Giros, présidente, attendait les marcheurs dans la salle d'exposition de la mairie vers 10 h 30 ce samedi. Les bus venant d'autres départements commençaient à arriver, le premier en provenance d'Alsace, dont une cinquantaine de participants allaient pointer avant de prendre le départ.

## Avis de décès : Jacqueline BELET (09/03/2019)

**MORVILLARS**

**9 mars 2019**

Pascale, Dominique, Francis, Nathalie, Armelle, ses enfants et leurs conjoints ;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ;

Les familles parentes et alliées

ont la douleur de vous faire part du décès de

***Madame Jacqueline BELET***

*née ZELLER*

survenu à l'âge de 84 ans.

Les obsèques auront lieu mercredi 13 mars 2019, à 14 h, en l'église de Morvillars.

Jacqueline reposera au funérarium Henner, à Grandvillars, où les visites peuvent lui être rendues de 9 h à 20 h, à partir du lundi 11 mars.

La famille rappelle à votre souvenir son époux,

**Monsieur Claude BELET**

décédé le 16 janvier 2018.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

# Concert Cover Hallyday (11/03/2019)



Concert Cover Hallyday organisé le samedi 9 mars par Le Café du Cheval blanc à Morvillars



## Avis de décès : Alfredo OLEI (12/03/2019)

### MORVILLARS - SAN LEO

Sandro et Carole OLEI, son neveu, sa nièce ;  
Samantha OLEI, sa nièce et Lucio, son compagnon ;  
Cinzia et Mirco PRATIFI, sa nièce et son neveu ;  
Anna OLEI, sa belle-sœur ;  
Laetitia OLEI, sa petite-nièce ;  
Parents et amis

ont la tristesse de vous faire part du décès de

### ***Monsieur Alfredo OLEI***

survenu le 10 mars 2019, à l'âge de 83 ans.

La cérémonie aura lieu jeudi 14 mars, à 14 h,  
en l'église de Morvillars, suivie de l'inhumation.  
Alfredo repose au funérarium de Méziré, où les visites  
peuvent lui être rendues.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 12/03/2019 | réf 947683000\_LER\_1 | publication web le 12/03/2019. Vous pouvez acheter et lire [L'Est Républicain du 12/03/2019](#)

## Avis de décès : Renée HOLSTEIN (13/03/2019)

### MORVILLARS

Eric HOLSTEIN, son fils ;  
Jean-Pierre et Josiane RENGGLI,  
son frère et sa belle-sœur ;  
La famille HOLSTEIN, parents et amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

### ***Madame Renée HOLSTEIN***

*née RENGGLI*

survenu le 11 mars 2019, à l'âge de 73 ans.

La cérémonie aura lieu jeudi 14 mars, à 16 h 30, en l'église de  
Morvillars.

Renée repose au funérarium de Méziré, où les visites peuvent  
lui être rendues.

Renée rejoint son mari,

**René**

décédé en 2000.

La famille remercie les infirmières de Delle, le service  
entérologie de Trévenans et le service du Mittan de  
Montbéliard.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 13/03/2019 | réf 947734800\_LER\_1 | publication web le 13/03/2019. Vous pouvez acheter et lire [L'Est Républicain du 13/03/2019](#)

### MORVILLARS

Le maire, les adjoints ;  
L'ensemble des conseillers municipaux  
de la commune de Morvillars ;  
Les membres du CCAS ;  
Et le personnel communal

ont la douleur de vous faire part du décès de

### ***Renée HOLSTEIN***

*née RENGGLI*

**Membre du CCAS**

et présentent à son fils Eric et à toute la famille leurs sincères  
condoléances.

Avis de décès paru dans L'Est Républicain le 15/03/2019 | réf 947816100\_LER\_1 | publication web le 15/03/2019. Vous pouvez acheter et lire [L'Est Républicain du 15/03/2019](#)

## Avec un vent force 6. (16/03/2019)



Météo peu favorable pour les marcheurs

Catherine Giros, présidente, affichait un peu de déception dimanche, rappelant le temps où la marche de Morvillars faisait venir 3 500 marcheurs. Cette année, sur deux jours, seuls 550 ont fait le déplacement du fait de la météo.

Les résultats : 1er Angeot 71 marcheurs, 2e Réchésy 51 marcheurs, 3e Ford Feld (67) 50 marcheurs. Le plus ancien était Armand Rietz, 89 printemps, et le plus jeune Marceau Birrer, 5 ans, qui a parcouru 5 kilomètres.

## Les Tourelles veillent sur la musique (17/03/2019)

Le festival dirigé par Olivia Gay et Thierry Maillard ouvrira l'été pour la deuxième année à Morvillars, dans le Territoire de Belfort.



*Cet été la violoncelliste belfortaine Olivia Gay, sillonnera les routes pour différents festivals : Chambord, Mâcon, Saint-Ursanne... Photo Manuel Braun*

Entre Belfort et la Suisse, Morvillars, au riche patrimoine, est idéalement placé. Et, à deux pas de sa gare sur la nouvelle ligne ferroviaire Belfort-Delle puis le Jura Suisse, le château des Tourelles dresse fièrement son architecture de pierre, de brique et d'ardoise. C'est dans cette belle propriété familiale qu'Olivia Gay, violoncelliste dont la carrière scintille chaque jour davantage, en duo avec celui qui est désormais son mari, le jazzman pianiste et compositeur Thierry Maillard, a créé en 2018 le festival des Tourelles.

Olivia est « juste née à Mulhouse », mais elle a « grandi à Belfort même ». Entre deux concerts, la jeune musicienne évoque son festival dont l'édition 2019 se tiendra les 21, 22 et 23 juin : « Mon mari et moi avons envie de créer une manifestation et ce lieu a vraiment beaucoup d'atouts. Nous remettons donc le couvert cette année. Nous avons intégré le festival des Grands Crus Bourgogne Franche-Comté qui a trouvé que nous correspondions parfaitement à leurs objectifs ; quant à nous, comme nous sommes de bons vivants, il y aura chaque jour dégustations de vins et de fromages. Petite nouveauté : la présence d'un 'food truck' qui proposera des produits bios de la région. Côté musique, cette année, classique et jazz seront à 50/50. Les concerts classiques auront lieu à l'intérieur du château, tandis que la scène de jazz sera installée à l'extérieur. Nous avons également mis en place un partenariat et une communication commune avec les festivals suisses de Porrentruy et de Saint-Ursanne. » C'est ainsi que les pianistes Dana Ciocarlie et Christiane Baume viendront jouer à quatre mains aux Tourelles (le samedi 22 juin à 19 h) et qu'Olivia Gay se produira en Suisse.

« Haut de gamme »

Conformément à la coutume du festival des Grands Crus, « il y aura une artiste "fil rouge" et ce sera l'étonnante Adelaïde Ferrière (marimba), qui a remporté en 2017 une Victoire de la musique classique dans la catégorie révélation soliste instrumental de l'année.

Olivia poursuit : « Dans le Territoire de Belfort, notre manifestation se situe dans le temps entre le FIMU (musiques universitaires) et le rock des Eurockéennes. Pour notre créneau, classique et jazz, nous voulons nous placer dans le très haut de gamme. Pour le jazz, cette année, mon mari va jouer. »

Préparer un tel festival de trois jours représente forcément « beaucoup de travail ». Heureusement, les deux tourtereaux des Tourelles, dont le métier est forcément nomade, ont sur place d'efficaces relais : la mère d'Olivia et un comité de pilotage, le conseil municipal de Morvillars « qui nous aide beaucoup », des bénévoles... Concernant ces derniers, Olivia précise : « On a toujours besoin de bénévoles ! En particulier pour faire le lien avec les différents partenaires du festival. » C'est dit.

Parallèlement, Olivia Gay poursuit son métier de violoncelliste. Son premier CD, « Horizon(s) », paru l'année dernière, a remporté « un gros succès médiatique auquel on ne s'attendait pas ». En effet, le programme était plutôt « gonflé » avec des concertos de Philippe Hersant, Peteris Vasks et Thierry Maillard. Pour avril, un deuxième disque est en préparation qui fera partager des « musiques ayant une origine folklorique » avec des œuvres de Schumann (avec la pianiste Vanessa Wagner), Bloch, Kodaly, Piazzolla et Nadia Boulanger. Et puis, cet été, la violoncelliste belfortaine sillonnera les routes pour différents festivals : Chambord, Mâcon, Saint-Ursanne...

Frédéric Menu



17/03/2019

## LES TOURELLES VEILLENT SUR LA MUSIQUE

**LE FESTIVAL DIRIGÉ PAR OLIVIA GAY  
ET THIERRY MAILLARD OUVRIRA  
L'ÉTÉ POUR LA DEUXIÈME ANNÉE  
À MORVILLARS, DANS LE TERRITOIRE  
DE BELFORT.**

PAR FRÉDÉRIC MENU

Cet été la violoncelliste belfortaine  
Olivia Gay, sillonnera les routes  
pour différents festivals :  
Chambord, Mâcon, Saint-Ursanne...

PHOTO MANUEL BRAGA

**E**ntre Belfort et la Suisse, Morvillars, au riche patrimoine, est idéalement placé. Et, à deux pas de la gare sur la nouvelle ligne ferroviaire Belfort-Delle puis le Jura Suisse, le château des Tourelles dresse fièrement son architecture de pierre, de brique et d'ardoise. C'est dans cette belle propriété familiale qu'Olivia Gay, violoncelliste dont la carrière scintille chaque jour davantage, en duo avec celui qui est désormais son mari, le jazzman pianiste et compositeur Thierry Maillard, a créé en 2018 le festival des Tourelles.

Olivia est « juste née à Mulhouse », mais elle a « grandi à Belfort même ». Entre deux concerts, la jeune musicienne évoque son festival dont l'édition 2019 se tiendra les 21, 22 et 23 juin : « Mon mari et moi avons envie de créer une manifestation et ce lieu a vraiment beaucoup d'atouts. Nous remettons donc le couvert cette année. Nous avons intégré le festival des Grands Crus Bourgogne-Franche-Comté qui a trouvé que nous correspondions parfaitement à leurs objectifs ; quant à nous, comme nous sommes de bons vivants, il y aura chaque jour dégustations de vins et de fromages. Petite nouveauté : la présence d'un "food truck" qui proposera des produits bios de la région. Côté musique, cette année, classique et

jazz seront à 50/50. Les concerts classiques auront lieu à l'intérieur du château, tandis que la scène de jazz sera installée à l'extérieur. Nous avons également mis en place un partenariat et une communication commune avec les festivals suisses de Porrentruy et de Saint-Ursanne. » C'est ainsi que les pianistes Dano Ciocarlie et Christine Bourne viendront jouer à quatre mains aux Tourelles le samedi 22 juin à 19 h et qu'Olivia Gay se produira en Suisse.

### « HAUT DE GAMME »

Conformément à la coutume du festival des Grands Crus, « il y aura une artiste "fil rouge" et ce sera l'étonnante Adelaïde Ferrière (marimba), qui a remporté en 2017 une Victoire de la musique classique dans la catégorie révélation soliste instrumental de l'année.

Olivia poursuit : « Dans le Territoire de Belfort, notre manifestation se situe dans le temps entre le FIMU (musiques universitaires) et le rock des Eurockéennes. Pour notre créneau, classique et jazz, nous voulons nous placer dans le très haut de gamme.

Pour le jazz, cette année, mon mari va jouer. » Préparer un tel festival de trois jours représente forcément « beaucoup de travail ». Heureusement, les deux tourtereaux des Tourelles, dont le métier est forcément nomade, ont sur place d'efficaces relais : la mère d'Olivia et un comité de pilotage, le conseil municipal de Morvillars « qui nous aide beaucoup », des bénévoles... Concernant ces derniers, Olivia précise : « On a toujours besoin de bénévoles ! En particulier pour faire le lien avec les différents partenaires du festival. » C'est dit. Parallèlement, Olivia Gay poursuit son métier de violoncelliste. Son premier CD, « Horizon(s) », paru l'année dernière, a remporté « un gros succès médiatique auquel on ne s'attendait pas ». En effet, le programme était plutôt « gonflé » avec des concertos de Philippe Hersant, Peteris Vasks et Thierry Maillard. Pour avril, un deuxième disque est en préparation qui fera partager des « musiques ayant une origine folklorique » avec des œuvres de Schumann (avec la pianiste Vanessa Wagner), Bloch, Kodaly, Piazzolla et Nadia Boulanger. Et puis, cet été, la violoncelliste belfortaine sillonnera les routes pour différents festivals : Chambord, Mâcon, Saint-Ursanne...

7 www.festivaldestourelles.com

## Ligne ferroviaire Belfort-Delle : les maires sont appelés en renfort (17/03/2019)

*Vice-président de la Région en charge des transports, Michel Neugnot avait convié les maires à Morvillars. Objectifs : faire le point sur le fonctionnement de la ligne trois mois après son ouverture et demander aux édiles de communiquer sur son existence.*



*Pour l'heure, la ligne attire environ 150 voyageurs par jour. Elle souffre notamment d'un manque de communication. Archives ER /Laurent ARNOLD*

Depuis son ouverture début décembre, la ligne de train Belfort-Delle cristallise les passions et essuie nombre de critiques : horaires pas judicieux, communication ratée, grille horaire qui fait « s'arracher les cheveux », tarifs prohibitifs...

Ces critiques, on les a entendues lors de la réunion provoquée par Michel Neugnot, le vice-président de la Région en charge des transports qui avait convié les maires à une réunion à Morvillars.

On s'attendait donc à un débat tendu. Il n'en a rien été puisque tous les protagonistes sont d'accord pour dire que cette ligne doit fonctionner et que chacun doit s'y mettre. « Il y a une marge de progrès mais laissons une chance à cette ligne », résumait Maude Clavequin, élue régionale et adjointe à Dorans.

### Unique

Le choix de Michel Neugnot de réunir les maires n'est d'ailleurs pas anodin : il est clair que c'est par les élus locaux de terrain que passera la promotion de la ligne : « Si les mobilités organisées au niveau régional ne sont pas portées par les élus locaux, elles ne peuvent marcher », reconnaissait-il.

Mais celui qui aura eu les arguments les plus efficaces pour remettre l'église au milieu du village a été Emmanuel Guigon, directeur adjoint TER pour la Bourgogne Franche-Comté chez SNCF Mobilités. Il a notamment comparé le nombre d'allers-retours quotidiens (16) de la ligne Belfort-Delle avec d'autres

lignes transfrontalières de la région comme Morteau-Le Locle qui plafonne à trois allers-retours : « C'est énorme. Cela n'existe pas ailleurs », a-t-il insisté.

Un argument qui semble-t-il a fait mouche alors que Michel Neugnot rappelait le souci de « proposer un service public équitable dans l'ensemble du territoire ».

Alors bien évidemment, il y a encore des dysfonctionnements à l'image de l'ascenseur de la gare TGV de Meroux toujours en panne. Mais les choses avancent, comme l'absence de la ligne sur l'application OUI.sncf qui ne sera qu'un mauvais souvenir « d'ici à la fin du mois », promet Emmanuel Guigon.

Pour ce dernier, le sujet le plus sensible reste « la correspondance à deux minutes ». Ce timing serré peut être problématique au moindre retard et ainsi faire manquer aux voyageurs leur correspondance.

Reste pour l'heure de communiquer sur la ligne et d'attirer le plus grand nombre de voyageurs : « Ce n'est que collectivement que nous trouverons les solutions », acquiesce Maude Clavequin.

## **« On a ouvert une ligne mais personne ne sait comment la prendre. »**

Eric Ruchti, conseiller municipal à Morvillars et utilisateur assidu de la ligne

### **L'utilisation par les lycéens laisse à désirer**

Certains participants se sont interrogés sur l'absence de représentants suisses et du syndicat mixte des transports en commun (SMTC). Les premiers n'ont pas été conviés pour éviter que la réunion ne dévie sur le sujet des trains suisses qui ne circulent pas jusqu'à Belfort.

Quant aux seconds, si plusieurs maires ont regretté leur absence à l'image de Françoise Ravey, maire de Morvillars, c'est qu'ils n'étaient pas invités. Pourtant, il faudra bien que tout ce beau monde se réunisse autour de la table pour mettre de l'huile dans les rouages. Michel Neugnot reconnaît que parmi les questions à régler, il y a celle des « relations avec le SMTC ». Et d'une autre qui en découle : l'utilisation des lycéens.

Pour rappel, les élèves habitant à moins d'un kilomètre des gares de la ligne peuvent profiter d'une prise en charge de leur abonnement TER par le SMTC. Or à ce jour, sur les 269 élèves éligibles, on compte seize abonnements dont quatorze utilisés. Pour les uns, ces mauvais chiffres s'expliquent par des horaires peu adaptés, pour les autres à une communication déficiente.

### **Une ligne championne de la régularité**

Directeur adjoint TER pour la Bourgogne Franche-Comté chez SNCF Mobilités, Emmanuel Guigon avait affûté ses arguments. Dans son propos, il a d'abord tenu à se réjouir que dans toutes les critiques, pas une fois il n'a été question de la régularité. « On est très fier de cela », résumait-il.

Dans les faits, la ligne Belfort-Delle atteint « 98,3 % de régularité à cinq minutes », rappelle le directeur adjoint. Contre 97,5 % pour nos voisins suisses.

Pour rappel, la régularité pour les TER est calculée à l'arrivée du train à son terminus ; il englobe donc le retard cumulé sur l'ensemble du trajet. Si on prend l'exemple de la régularité à cinq minutes, un train est considéré en retard s'il arrive cinq minutes après l'heure prévue.

À zéro minute, la régularité des trains de la ligne est de « 89 % », poursuit Emmanuel Guigon, « contre 46 % » pour la partie suisse.

On ne peut évidemment que se réjouir de tels chiffres d'autant que la ligne fonctionne avec des correspondances serrées, ce qui reste un « sujet sensible ». Car au moindre retard, c'est la correspondance qui passe sous le nez. Et des critiques qui se font entendre.

## **De la patience sur la ligne**

« Les gens pensent que le train doit arriver quand ça les arrange. Alors que notre responsabilité est de trouver les horaires les plus pertinents. » Ancien conseiller régional en charge des transports, Alain Fousseret résumait bien la frustration née de l'ouverture de la ligne Belfort-Delle.

Rappelons qu'une telle ouverture est des plus exceptionnelle et qu'elle bouscule bien évidemment les habitudes prises en matière de transport. On espérait des trains bondés mais pour l'heure on enregistre 150 voyageurs par jour entre Belfort et Delle.

Est-ce pour autant un échec ? Il est bien trop tôt pour le dire. Rome ne s'est pas construite en un jour.

En Suisse, où le train est un transport couru, on rappelle qu'il faut au moins deux à trois ans pour enregistrer des chiffres en phase avec les objectifs. Il faudra donc s'armer de patience et de son bâton de pèlerin pour convaincre.

Ce temps permettra aussi de corriger les couacs, de parfaire les outils et la communication. Dans une société de l'immédiateté, la ligne Belfort-Delle demande du temps. Sachons le trouver.

**Laurent ARNOLD**

## De la patience sur la ligne

« Les gens pensent que le train doit arriver quand ça les arrange. Alors que notre responsabilité est de trouver les horaires les plus pertinents. » Ancien conseiller régional en charge des transports, Alain Fousseret résumait bien la frustration née de l'ouverture de la ligne Belfort-Delle.

Rappelons qu'une telle ouverture est des plus exceptionnelles et qu'elle bouscule bien évidemment les habitudes prises en matière de transport. On espérait des trains bondés mais pour l'heure on enregistre 150 voyageurs par jour entre Belfort et Delle.

Est-ce pour autant un échec ? Il est bien trop tôt pour le dire. Rome ne s'est pas construite en un jour.

En Suisse, où le train est un transport couru, on rappelle qu'il faut au moins deux à trois ans pour enregistrer des chiffres en phase avec les objectifs. Il faudra donc s'armer de patience et de son bâton de pèlerin pour convaincre.

Ce temps permettra aussi de corriger les coques, de parfaire les outils et la communication. Dans une société de l'immédiateté, la ligne Belfort-Delle demande du temps. Sachons le trouver.

Laurent ARNOLD

# Ligne ferroviaire Belfort-Delle : les maires sont appelés en renfort

**Vice-président de la Région en charge des transports, Michel Neugnot avait convié les maires à Morvillars. Objectifs : faire le point sur le fonctionnement de la ligne trois mois après son ouverture et demander aux édiles de communiquer sur son existence.**

Depuis son ouverture début décembre, la ligne de train Belfort-Delle cristallise les passions et essuie nombre de critiques : horaires pas judicieux, communication ratée, grille horaire qui fait « s'arracher les cheveux », tarifs prohibitifs...

Ces critiques, on les a entendues lors de la réunion provoquée par Michel Neugnot, le vice-président de la Région en charge des transports qui avait convié les maires à une réunion à Morvillars.

On s'attendait donc à un débat tendu. Il n'en a rien été puisque tous les protagonistes sont d'accord pour dire que cette ligne doit fonctionner et que chacun doit s'y mettre. « Il y a une marge de progrès mais laissons une chance à cette ligne », résumait Maude Clavequin, élue régionale et adjointe à Dorans.

## Unique

Le choix de Michel Neugnot de réunir les maires n'est d'ailleurs pas anodin : il est clair que c'est par les élus locaux de terrain que passera la promotion de la ligne : « Si les mobilités organisées au niveau régional ne sont pas portées par les



Pour l'heure, la ligne attire environ 150 voyageurs par jour. Elle souffre notamment d'un manque de communication. Archives ER/Laurent ARNOLD

élus locaux, elles ne peuvent marcher », reconnaissait-il.

Mais celui qui aura eu les arguments les plus efficaces pour remettre l'église au milieu du village a été Emmanuel Guigon, directeur adjoint TER pour la Bourgogne Franche-Comté chez SNCF Mobilités. Il a notamment comparé le nombre d'allers-retours quotidiens (16) de la ligne Belfort-Delle avec d'autres lignes transfrontalières de la région comme Mortsel-Le Locle qui plafonne à trois allers-retours : « C'est énorme. Cela n'existe pas ailleurs », a-t-il insisté.

Un argument qui semble-t-il a fait mouche alors que Michel Neugnot rappelait le souci de « proposer un service public

équitable dans l'ensemble du territoire ».

Alors bien évidemment, il y a encore des dysfonctionnements à l'image de l'ascenseur de la gare TGV de Mersaux toujours en panne. Mais les choses avancent, comme l'absence de la ligne sur l'application OUI.sncf qui ne sera qu'un mauvais souvenir « d'ici à la fin du mois », promet Emmanuel Guigon.

## Timing trop serré

Pour ce dernier, le sujet le plus sensible reste « la correspondance à deux minutes ». Ce timing serré peut être problématique au moindre retard et ainsi faire manquer aux voyageurs leur correspondance.

Reste pour l'heure de commu-

niquer sur la ligne et d'attirer le plus grand nombre de voyageurs : « Ce n'est que collectivement que nous trouverons les solutions », acquiesce Maude Clavequin.

Laurent ARNOLD

“ On a ouvert une ligne mais personne ne sait comment la prendre. ”

Eric Ruchti, conseiller municipal à Morvillars et utilisateur assidu de la ligne

## Une ligne championne de la régularité

Directeur adjoint TER pour la Bourgogne Franche-Comté chez SNCF Mobilités, Emmanuel Guigon avait affiné ses arguments. Dans son propos, il a d'abord tenu à se réjouir que dans toutes les critiques, pas une fois il n'a été question de la régularité. « On est très fier de cela », résumait-il. Dans les faits, la ligne Belfort-Delle atteint « 98,3 % de régularité à cinq minutes », rappelle le directeur adjoint. Contre 97,5 % pour nos voisins suisses.

Pour rappel, la régularité pour les TER est calculée à l'arrivée du train à son terminus ; il englobe donc le retard cumulé sur l'ensemble du trajet. Si on prend l'exemple de la régularité à cinq minutes, un train est considéré en retard s'il arrive cinq minutes après l'heure prévue.

À zéro minute, la régularité des trains de la ligne est de « 89 % », poursuit Emmanuel Guigon, « contre 46 % pour la partie suisse ».

On ne peut évidemment que se réjouir de tels chiffres d'autant que la ligne fonctionne avec des correspondances serrées, ce qui reste un « sujet sensible ». Car au moindre retard, c'est la correspondance qui passe sous le nez. Et des critiques qui se font entendre.

## L'utilisation par les lycéens laisse à désirer

Certains participants se sont interrogés sur l'absence de représentants suisses et du syndicat mixte des transports en commun (SMTC). Les premiers n'ont pas été conviés pour éviter que la réunion ne devienne sur le sujet des trains suisses qui ne circulent pas jusqu'à Belfort.

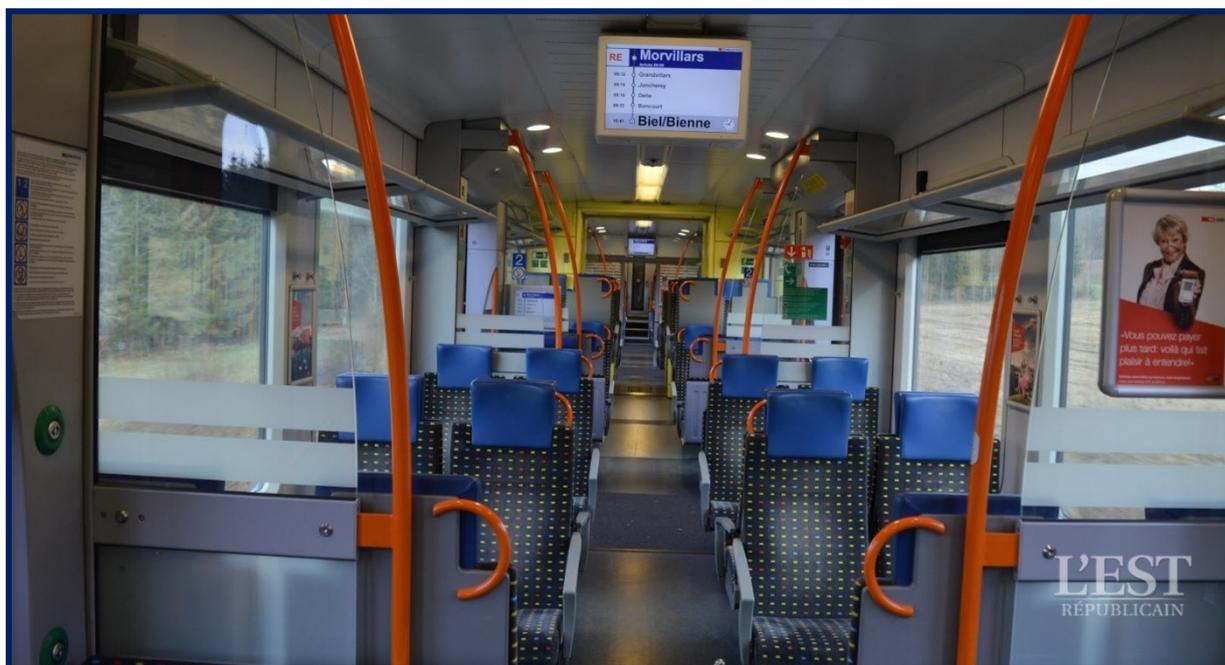
Quant aux seconds, si plusieurs maires ont regretté leur absence à l'image de Françoise Ravéy, maire de Morvillars, c'est qu'ils n'étaient pas invités. Pourtant, il faudra bien que tout ce beau monde se réunisse autour de la table pour mettre de l'huile dans les

rouges. Michel Neugnot reconnaît que parmi les questions à régler, il y a celle des « relations avec le SMTC ». Et d'une autre qui en découle : l'utilisation des lycéens.

Pour rappel, les élèves habitant à moins d'un kilomètre des gares de la ligne peuvent profiter d'une prise en charge de leur abonnement TER par le SMTC. Or à ce jour, sur les 269 élèves éligibles, on compte seize abonnements dont quatorze utilisés. Pour les uns, ces mauvais chiffres s'expliquent par des horaires peu adaptés, pour les autres à une communication déficiente.

## Les randonneurs en groupe ne sont pas désirés... (19/03/2019)

*« J'en suis tombé sur le cul et je n'en suis toujours pas revenu », dit Michel Limoge qui voulait faire connaître la ligne Belfort-Delle à l'occasion de la marche départementale annuelle des randonneurs à pied. Il a reçu un refus de la part de la SNCF.*



Depuis la réouverture il y a quelques mois, les voitures de la ligne TER Belfort-Delle roulent largement à vide. Photo ER /Adeline DIVOUX

Nous avons rapporté, dimanche, [le déficit de communication de la ligne TER Belfort-Delle](#) avec un vice-président de Région, Michel Neugnot, qui avait réuni les maires à Morvillars pour leur demander d'en faire la promotion.

Eh bien, ce n'est pas gagné !

Le dimanche 7 avril prochain, le comité départemental de la randonnée pédestre 90 (CDRP) avait décidé de venir en aide au train, [en démontrant qu'il était un allié utile pour les marcheurs](#). Au programme, un départ de la gare de Belfort, une arrivée 8 mn plus tard à la gare LGV de Meroux, puis un retour vers Belfort par la variante du GR5 : 15 km de parcours, 200 m de dénivelé, un temps de marche estimé à 5 h 30. L'idée a séduit. Hier, il y avait déjà 176 inscriptions pour cette journée.

### En bus

Mais, patatras, la nouvelle est tombée de la SNCF de Strasbourg : il n'y aura pas de tarifs groupes pour les randonneurs. Leur demande a été rejetée : « TER n'accepte pas les groupes sur ce trajet », annonce le mail de refus.

« J'en suis tombé sur le cul et je n'en suis toujours pas revenu », explique Michel Limoge, l'organisateur qui souligne qu'à 5 € par personne, cela ne va pas être possible de prendre le train. « Nous avons fait nos tarifs à partir du tarif groupe de la SNCF, 1,60 € par personne. Là, cela ne passe plus. »

La participation que demande le CDRP 90 par participant est de 2,50 €.

Michel Limoge tient, toutefois, à rassurer tous ceux qui se sont inscrits à cette journée. Il a rendez-vous avec un responsable d'Optymo et une solution par bus est à l'étude pour permettre aux randonneurs à pied de relier les deux gares.

Le Syndicat mixte des transports en commun, qui sait ce qu'est un coup de com', n'en demandait certainement pas tant.  
Et on a donc appris qu'il n'y avait pas de tarif groupes sur le Belfort-Delle, faute de place dans les wagons sans doute...

Philippe PIOT

**« TER n'accepte pas les groupes sur ce trajet. »**  
**SNCF, agence groupes de Strasbourg**

### La SNCF fait marche arrière pour le groupe de marcheurs (19/03/2019)

Après avoir refusé le groupe des marcheurs de la randonnée départementale du 7 avril, la SNCF évoque un « dysfonctionnement », présente ses excuses et indique que les randonneurs pédestres pourront bien prendre le train au tarif groupes.



*« Si l'affluence est très importante, nous ajouterons une voiture », assure le directeur de la communication de la SNCF pour la Bourgogne Franche-Comté (ici lors de l'inauguration de la ligne Belfort-Delle). Photo ER /Christine DUMAS*

À la SNCF, les décisions sont comme les trains : l'une peut en cacher une autre.

Lundi, donc, le service groupes avait répondu par [une fin de non-recevoir à la demande d'un voyage entre les gares de Belfort et de Meroux des participants à la marche annuelle du comité départemental de randonnée](#). La décision était pour le moins maladroite : les randonneurs, en choisissant ce circuit, voulaient faire aimer le train.

Marche arrière toute, mardi matin, après la publication de notre article : la SNCF évoque « un dysfonctionnement » et a téléphoné à Michel Limoge, l'organisateur, pour s'excuser et lui assurer que les 177 marcheurs déjà inscrits auront bien un train à tarif groupes le 7 avril.

## **Des précédents**

« Il y a eu une anomalie dans le traitement de cette demande. Nous allons la corriger. Si l'affluence est très importante, nous ajouterons une voiture » avance Nabil Djaafer, le directeur de la communication de la SNCF pour la Bourgogne Franche-Comté.

Nous avons eu d'autres réactions, mardi matin, de la part de gens à qui la même mésaventure est arrivée. Dont Alain Fousseret, l'ancien vice-président chargé des Transports de la Région. Il explique que, confronté au même problème pour un groupe de 13 personnes, il avait dû intervenir auprès de la SNCF pour, finalement, obtenir le tarif groupes après quelques jours d'attente. « Je me suis dit que le problème était réglé pour l'avenir », dit-il. À l'évidence, il ne l'était pas.

Mais, Nabil Djaafer l'assure. Le souci a été pris en compte et il est possible, comme ailleurs, de réserver un tarif groupe (avec 75 % de réduction) à partir de 10 personnes, en s'adressant à la centrale de réservation « Mobigo », ou au 03 80 11 29 29. « Les groupes sont les bienvenus sur la ligne Belfort-Delle. La SNCF présente ses excuses aux personnes que la situation a pu gêner », ajoute M. Djaafer.

***« Les groupes sont les bienvenus sur la ligne Belfort-Delle. »***

***Nabil Djaafer, directeur régional de la communication de la SNCF***

**Philippe PIOT**

## Festival des Tourelles : deuxième édition en juin (21/03/2019)

*Classique et jazz au château : Olivia Gay et Thierry Maillard doublent la mise. Trois jours d'exception et neuf concerts du 21 au 23 juin 2019, aux Tourelles. Parmi les nouveautés, un chapiteau jazz dans le parc, pour le Thierry Maillard Big Band. Plus des dégustations de grands crus.*



*Olivia Gay, violoncelliste et belfortaine, avec son mari Thierry Maillard, musicien de jazz : « L'alliance du classique et du jazz ». Photo ER /Christine RONDOT*

Huit cents spectateurs l'an dernier, pour la première édition du « Festival des tourelles ». Olivia Gay et Thierry Maillard ne se sont pas découragés malgré les obstacles, et ils ont eu raison. Les billets de la seconde édition, en cours de préparation, sont déjà en vente. Olivia, la Belfortaine, et son mari s'extraient régulièrement de leurs tournées et répétitions respectives pour venir s'immerger à Morvillars et affiner l'édition 2019. Ils surmontent les difficultés.

Ce festival, ils y tiennent. Mi-mars : l'essentiel est calé. « Ce festival nous tient vraiment à cœur » précisent-ils. Olivia revient sur ses terres natales, avec tout l'attachement associé à un territoire qui l'a vu grandir et développer sa passion pour le violoncelle. Thierry a appris à apprécier Morvillars, ce lieu que le Salon de musique a contribué à ouvrir au classique. Mais ce qui les réunit le plus est leur passion commune pour l'union du jazz et du classique. Alliance placée au cœur du festival. A la vie, comme à la scène. « Abolir les frontières entre les styles, ouvrir les auditeurs du classique au jazz et vice-versa : c'est une nécessité pour nous ».

A l'image de leur couple, qui puise dans les deux familles musicales. Olivia pour le classique. Thierry pour le jazz. Et des projets communs qui mêlent leurs univers. Le château des Tourelles de Morvillars s'y prête : le lieu est enchanteur et spacieux. Il mêle histoire, patrimoine, et nature.

L'édition 2019, la deuxième, prend du corps. « Nous ouvrons le parc du château à une nouvelle scène, dédiée au jazz ». Thierry Maillard jouera avec son big band, De grands noms sont aussi annoncés : côté jazz, Samy Thiebault, programmé en clôture, mais aussi Frank Ciup et Eric Artz. Côté classique, le festival a invité des artistes de grand talent nommés aux Victoires de la musique. On notera le partenariat avec le festival de Saint-Ursanne pour le concert classique, récital piano à quatre mains, du samedi.

## Recherche bénévoles

« Grâce à nos relations respectives, grâce à des amitiés, nous arrivons à construire une programmation solide alors que nos moyens sont limités ». Grâce aussi à de nombreux partenariats, et à la mobilisation de bénévoles. « La mairie de Morvillars nous prêtera la scène extérieure, et tout le conseil sera présent au moment du festival ». Avis est lancé aux amateurs : « Nous accueillons les bonnes volontés, prêtes à s'engager à nos côtés ». Le festival des Tourelles fait partie du festival des Grands Crus Bourgogne Franche-Comté. Il est la seule étape comtoise aux côtés de cinq dates purement bourguignonnes. Les gourmets apprécieront la touche locale : dégustation de grands crus par les caves Maurin entre les concerts classiques et jazz, mais aussi dégustation des délicieux fromages de chez Poirel.

La logistique s'étoffe, elle aussi, puisque les auditeurs pourront dîner entre deux concerts, vendredi et samedi, et déjeuner dimanche grâce à un food truck.

« Nous avançons bien, mais nous avons besoin de coups de main encore, notamment pour diffuser l'information et distribuer des tracts ! » glisse Olivia.

*« Nous accueillons les bonnes volontés, prêtes à s'engager à nos côtés. »*

*Olivia Gay et Thierry Maillard Musiciens*

Christine RONDOT

## Quand ça veut pas, ça veut pas (21/03/2019)

Pour venir en train au festival des Tourelles de Morvillars, il faudra attendre (au moins) 2020. Pourtant, les organisateurs avaient mis les bouchées doubles pour arriver à combiner la ligne Belfort-Delle avec l'événement. Ils avaient sollicité la SNCF pour créer des billets de train spéciaux pour le festival afin d'amener un maximum de public par ce moyen et notamment des Suisses, friands du festival. « Il s'est avéré que c'était totalement impossible », expliquait la conseillère municipale Sabine Gay lors de la réunion avec la Région et la SNCF. Qu'à cela ne tienne, le festival propose alors d'associer tout de même le festival au train en mettant sur pied des concerts dans les rames de la ligne. Sauf que dans le calendrier de l'important chantier de modernisation du poste d'aiguillage de Belfort, il apparaît qu'aucun train ne circulera sur la ligne du 21 au 23 juin, pile le week-end du festival. Quand ça veut pas...

Laurent ARNOLD

Quand ça veut pas,  
ça veut pas

Pour venir en train au festival des Tourelles de Morvillars, il faudra attendre (au moins) 2020. Pourtant, les organisateurs avaient mis les bouchées doubles pour arriver à combiner la ligne Belfort-Delle avec l'événement. Ils avaient sollicité la SNCF pour créer des billets de train spéciaux pour le festival afin d'amener un maximum de public par ce moyen et notamment des Suisses, friands du festival. « Il s'est avéré que c'était totalement impossible », expliquait la conseillère municipale Sabine Gay lors de la réunion avec la Région et la SNCF. Qu'à cela ne tienne, le festival propose alors d'associer tout de même le festival au train en mettant sur pied des concerts dans les rames de la ligne. Sauf que dans le calendrier de l'important chantier de modernisation du poste d'aiguillage de Belfort, il apparaît qu'aucun train ne circulera sur la ligne du 21 au 23 juin, pile le week-end du festival. Quand ça veut pas...

Laurent ARNOLD

## Festival des Tourelles : la deuxième édition en juin

**Classique et jazz au château : Olivia Gay et Thierry Maillard doublent la mise. Trois jours d'exception et neuf concerts du 21 au 23 juin 2019, aux Tourelles. Parmi les nouveautés, un chapiteau jazz dans le parc, pour le Thierry Maillard Big Band. Plus des dégustations de grands crus.**

Huit cents spectateurs l'an dernier, pour la première édition du « Festival des tourelles », Olivia Gay et Thierry Maillard ne se sont pas découragés malgré les obstacles, et ils ont eu raison. Les billets de la seconde édition, en cours de préparation, sont déjà en vente. Olivia, la Belfortaine, et son mari s'entraînent régulièrement de leurs tournées et répétitions respectives pour venir s'immerger à Morvillars et affiner l'édition 2019. Ils surmontent les difficultés.

Ce festival, ils y tiennent. Miamars : l'essentiel est caillé. « Ce festival nous tient vraiment à cœur », précisent-ils. Olivia revient sur ses terres natales, avec tout l'attachement associé à un territoire qui l'a vu grandir et développer sa pas-



Olivia Gay, violoncelliste et belfortaine, avec son mari Thierry Maillard, musicien de jazz : « L'alliance du classique et du jazz ». Photo ER/Christine RONDOT

sion pour le violoncelle. Thierry a appris à apprécier Morvillars, ce lieu que le Salon de musique a contribué à ouvrir au classique. Mais ce qui les réunit le plus est leur passion commune pour l'union du jazz et du classique. Alliance placée au cœur du festival. A la vie, comme à la scène. « Abolir les frontières entre les styles, ouvrir les auditeurs du classique au jazz et vice-versa : c'est une nécessité pour nous ».

A l'image de leur couple, qui puise dans les deux familles musicales. Olivia pour le classique. Thierry pour le jazz. Et des projets communs qui mêlent leurs univers. Le château des tourelles de Morvillars s'y prête : le lieu est enchanteur et spacieux. Il mêle histoire, patrimoine, et nature.

L'édition 2019, la deuxième, prend du corps. « Nous ouvrons le parc du château à une nouvelle

scène, dédiée au jazz ». Thierry Maillard jouera avec son big band. De grands noms sont aussi annoncés : côté jazz, Somy Thiebault, programmé en clôture, mais aussi Frank Ciup et Eric Artz. Côté classique, le festival a invité des artistes de grand talent nommés aux Victoires de la musique. On notera le partenariat avec le festival de Saint-Ursanne pour le concert classique, récital piano à quatre mains, du samedi.

### Recherche bénévoles

« Grâce à nos relations respectives, grâce à des amitiés, nous arrivons à construire une programmation solide alors que nos moyens sont limités ». Grâce aussi à de nombreux partenariats, et à la mobilisation de bénévoles. « La mairie de Morvillars nous prêtera la scène extérieure, et tout le conseil sera présent au moment du festi-

val ». Avis est lancé aux amateurs : « Nous accueillons les bonnes volontés, prêtes à s'engager à nos côtés ». Le festival des Tourelles fait partie du festival des Grands Crus Bourgogne Franche-Comté. Il est la seule étape comtoise aux côtés de cinq dates purement bourguignonnes. Les gourmets apprécieront la touche locale : dégustation de grands crus par les caves Maurin entre les concerts classiques et jazz, mais aussi dégustation des délicieux fromages de chez Poirel.

La logistique s'étoffe, elle aussi, puisque les auditeurs pourront dîner entre deux concerts, vendredi et samedi, et déjeuner dimanche grâce à un food truck.

« Nous avançons bien, mais nous avons besoin de coups de main encore, notamment pour diffuser l'information et distribuer des tracts ! » glisse Olivia.

Christine RONDOT

“ Nous accueillons les bonnes volontés, prêtes à s'engager à nos côtés. ”

Olivia Gay  
et Thierry Maillard  
Musiciens

## Les élèves de 3e, émules de Barbara Kruger (22/03/2019)



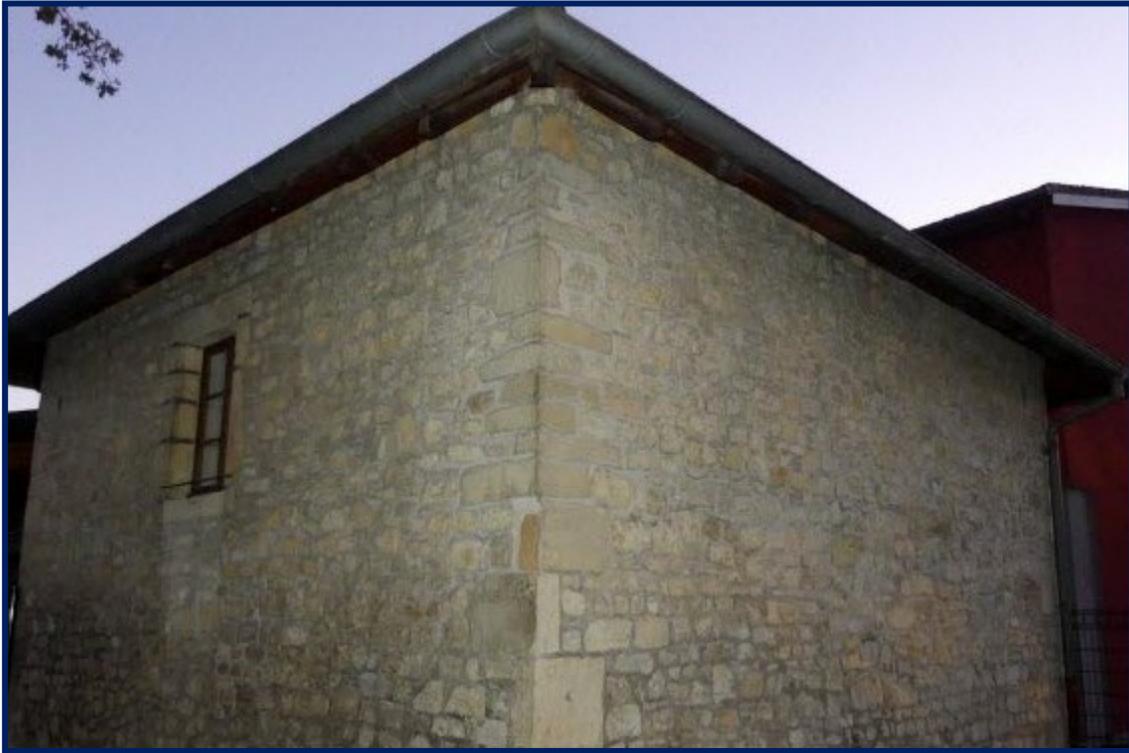
*3 élèves se concertant pour comment illustrer leur slogan sur la sérigraphie de Barbara Kruger*

### **Les collégiens travaillent sur l'image de Barbara Kruger**

Les élèves de 3e B du collège Lucie Aubrac ont travaillé sur le 3e volet de la représentation des femmes dans la société, accompagnés par Mélanie Boulanger de la salle de concert la Poudrière de Belfort et d'Axelle et Barbee du Studio Sauvage de Montbéliard. Le portrait de Barbara Kruger, rendue célèbre grâce à ses photos-montages, a été sérigraphié puis agrémenté de slogans par les élèves. Leurs œuvres seront visibles le mardi 18 juin ou le mercredi 19 lors de l'exposition organisée au collège ainsi que la projection de la captation vidéo de la Poudrière.

## Un budget maîtrisé qui permet l'investissement (23/03/2019)

*Malgré la baisse de la dotation de fonctionnement, tombée de 119 000 € en 2010 à 34 100 € en 2018 (soit une baisse de 71 %), le budget analytique poste par poste et les économies réalisées permettent à la commune d'envisager des investissements.*



*130 000 € d'investissements sont prévus pour la Tour carrée.*

La maîtrise. C'est un peu le maître mot qui dicte la gestion des affaires communales. Et lors du vote du budget primitif ce mardi, Jean-François Zumbihl, l'adjoint aux finances, en a donné une belle démonstration, secondée une fois n'est pas coutume par Françoise Ravey, le maire.

D'abord avec le vote des taux, qui restent stables si ce n'est l'augmentation des bases décidées par le gouvernement : 13,16 % pour la taxe d'habitation, 15,53 % pour le foncier bâti et 73,80 % pour le foncier non bâti.

Avec un budget qui s'équilibre à 1,377 500 million € en fonctionnement et à 1,1179360 € en investissement, l'excédent de clôture de 2018 s'élève à 242 271 €. « Le budget analytique poste par poste nous a permis de gérer au mieux les abus, les choses mal gérées, on n'a pas molli depuis notre arrivée à la mairie, et nous avons respecté les observations de la cour des comptes » a encore expliqué le maire.

En matière de gestion, les effectifs communaux sont passés de 17 à 10 postes et les dépenses de fonctionnement de 56 000 à 51 200 € en 2018. Même chose au niveau des services publics, qui baissent de 10 000 € dans le domaine scolaire. Reste comme dans beaucoup de communes la baisse de la dotation de fonctionnement qui ulcère les élus : elle est tombée de 119 000 € en 2010 à 34 100 € en 2018 soit une baisse de 71 % tandis que les recettes fiscales n'augmentaient que de 17,2 %. « Pour autant beaucoup de choses ont été faites, les économies permettent de financer les investissements mais il faut aussi rechercher toutes les subventions possibles » ajoute encore Françoise Ravey. Dans les faits, la liste des investissements pour 2019 est longue.

On retiendra sans être exhaustif 35 000 € pour la requalification du château, 31 000 € pour l'extension du réseau électrique, 298 900 € pour les bâtiments dont 130 000 € pour la Tour carrée et 65 000 € pour la médiathèque. Le tout sans avoir recours à l'emprunt. Et le mot de la fin est revenu à Jean-François Zumbihl : « Nous espérons avoir autant de plaisir à réaliser ce budget que celui de 2018 sans coupe sombre... »

## La commune va poursuivre la recherche d'un médecin (24/03/2019)

*Le Dr Prenat ayant renoncé à venir s'installer dans l'ancienne gare désormais propriété de la commune, Françoise Ravey, maire, a insisté en conseil municipal sur le fait que le projet demeure d'actualité avec la recherche d'un autre médecin.*



*L'ancienne gare désormais propriété de la commune pourrait accueillir ce futur cabinet médical.*

Outre le budget (ER du 23 mars) les élus ont évoqué en fin de séance mardi soir la question relative à l'implantation d'un cabinet médical dans la commune. « Je me dois de rétablir la vérité face à la rumeur qui court selon laquelle la municipalité aurait refusé le permis de construire du Dr Prenat qui voulait installer un cabinet médical au centre de la commune » devait d'abord expliquer avec une certaine solennité Françoise Ravey. « Nous démentons formellement cette information, ce serait se tirer une balle dans le pied tant il est vrai que chaque commune espère l'implantation d'un cabinet médical, c'est pour nous une très mauvaise nouvelle. »

### « Nous sommes pugnaces »

Et de préciser que si le permis de construire avait été déposé le 16 mars dernier, dès le 18 il était à l'instruction au Grand Belfort. « Nous n'avons fait que demander quelques pièces complémentaires pour donner une meilleure cohésion urbanistique au projet et pour assurer une harmonie avec le centre de la commune, nous avons même été jusqu'à proposer une aide financière au niveau des façades. »

Mais rien n'y a fait, quelques jours après le dépôt du permis, le Dr Prenat a renoncé à son projet en indiquant qu'accueillir quatre médecins et deux infirmières dans ce cabinet n'était pas viable compte tenu des conditions de stationnement notamment. « Nous sommes pugnaces, nous n'allons pas en rester là, et nous allons tout mettre en œuvre pour retrouver un médecin » a affirmé avec force Françoise Ravey. Et de débloquent dès aujourd'hui une enveloppe de 1000 € pour lancer des recherches par voie de presse. « Nous avons des besoins, des avantages avec la gare TGV, la nouvelle voie ferrée, nous sommes un village carrefour et dès demain nous allons organiser une réunion avec les professionnels de la commune pour avancer et trouver une solution. »

Pas battus, le maire et son équipe sont visiblement bien décidés à redonner de l'espoir à leurs concitoyens sur ce dossier en tapant à toutes les portes.

# La commune va poursuivre la recherche d'un médecin

Le Dr Prenat ayant renoncé à venir s'installer dans l'ancienne gare désormais propriété de la commune, Françoise Ravey, maire, a inclusé en conseil municipal sur le fait que le projet demeure d'actualité avec la recherche d'un autre médecin.



L'ancienne gare désormais propriété de la commune pourrait accueillir ce futur cabinet médical.

Outre le budget (ER de 23 mars) les élus ont évoqué en fin de séance mardi soir la question relative à l'implantation d'un cabinet médical dans la commune. « Je me dois de rétablir la vérité face à la rumeur qui court selon laquelle la municipalité aurait refusé le permis de construire du Dr Prenat qui voulait installer un cabinet médical au centre de la commune » disait d'abord esplanade avec une certaine sérénité Françoise Ravey.

« Nous démontrons formellement cette information, ce serait se tirer une balle dans le pied tant il s'agit que chaque commune espère l'implanta-

tion d'un cabinet médical, c'est pour nous une très mauvaise nouvelle. »

**« Nous sommes paguacs »**

Et de préciser que si le permis de construire avait été déposé le 16 mars dernier, dès le 18 il était à l'instruction au Grand Belfort. « Nous n'avons fait que demander quelques pièces complémentaires pour donner une meilleure visibilité urbanistique au projet et pour assurer une harmonie avec le centre de la commune, nous avons même été jusqu'à proposer une

aide financière au niveau des façades. »

Mais rien n'y a fait, quelques jours après le dépôt du permis, le Dr Prenat a renoncé à son projet. « Je disais que j'accueillais quatre médecins et deux infirmières dans ce cabinet n'était pas viable compte tenu des conditions de stationnement notamment. » Nous sommes paguacs, nous n'allons pas en rester là, et nous allons tout mettre en œuvre pour retrouver un médecin » a affirmé avec force Françoise Ravey. Et de déblayer dès

aujourd'hui une enveloppe de 1000 € pour lancer des recherches par voie de presse. « Nous avons des besoins, des avantages avec la gare TGV, la nouvelle voie ferrée, nous sommes un village carrefour et dès demain nous allons organiser une séance avec les professionnels de la commune pour avancer et trouver une solution. »

Pas battus, le maire et son équipe sont visiblement bien décidés à redonner de l'espoir à leurs concitoyens sur ce dossier en liguant à toutes les portes.

# Une « course contre la faim » assurée par les 5<sup>e</sup> du collège



Motacha l'interlocuteur des bénévoles d'Action contre la faim de Belfort dialoguent avec les élèves de 5<sup>e</sup>.

Djéoudjini Abderramane-Dilali, principal et Samir Moddout, CPE du collège Lucie-Arbez ont réuni avec les 110 élèves de classe de 5<sup>e</sup> une action appelée « La Course contre la faim ».

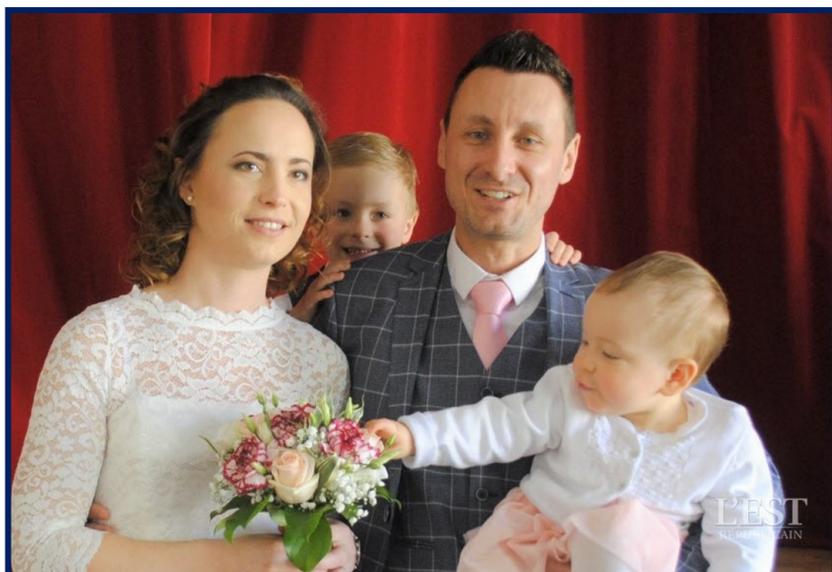
Cette action se déroulera en trois étapes. La première sensibilisera les élèves aux problèmes de la faim dans le monde avec une projection d'un film d'un échange avec Natacha, intervenante des bénévoles d'Action contre la faim de Belfort.

Ensuite, les élèves sensibiliseront leur croquerie et l'inviteront à les parrainer début mai. Chaque élève recevra un passeport solidaire suite à une sensibilisation faite par des bénévoles

d'Action contre la faim au cours du mois de mars. Ce passeport permettra de rechercher des parrains qui s'engagent à financer un ou plusieurs tours. Chaque parrain de deux semaines est payé par le nombre de tours parcourus le jour de la course. L'objectif : se dépasser et se dépasser pour venir en aide aux personnes qui souffrent de la faim. Christian fera de son mieux et offrira un maximum de kilomètres.

La course se tiendra le vendredi 17 mai au parc de la Douce à Belfort. Le collège prendra en charge le déplacement des élèves et les résultats seront centralisés à la fin de la course.

## Carnet blanc : Céline et Christian (24/03/2019)



Samedi, Françoise Ravey, maire a uni par le mariage Christian Birrer, né le 29 avril 1975 à Belfort, juriste en droit social et Céline Debarle, née le 25 juin 1984 à Mulhouse, greffière. Le couple réside, 8 impasse des Haies et a deux enfants, Marceau, ans, et Coline, 17 mois.

## Une « course contre la faim » assurée par les 5e du collège (24/03/2019)



*Natacha l'intervenante des bénévoles d'Action contre la faim de Belfort dialoguent avec les élèves de 5 e.*

Djékodjim Abderamane-Dillah, principal et Samir Meddour, CPE du collège Lucie-Aubrac ont lancé avec les 110 élèves de classe de 5e une action appelée « La Course contre la faim ».

Cette action se déroulera en trois étapes. La première sensibilisera les élèves aux problèmes de la faim dans le monde avec une projection d'un film et d'un échange avec Natacha, intervenante des bénévoles d'Action contre la faim de Belfort.

Ensuite, les élèves sensibiliseront leur entourage et l'inviteront à les parrainer début mai. Chaque élève recevra un passeport solidaire suite à une sensibilisation faite par des bénévoles d'Action contre la faim au courant du mois de mars. Ce passeport permettra de rechercher des parrains qui s'engagent à financer un ou plusieurs tours. Chaque promesse de don sera multipliée par le nombre de tours parcourus le jour de la course. L'objectif : se dépenser et se dépasser pour venir en aide aux personnes qui souffrent de la faim. Chacun fera de son mieux et courra un maximum de kilomètres.

La course se tiendra le vendredi 17 mai au parc de la Douce à Belfort. Le collège prendra en charge le déplacement des élèves et les résultats seront communiqués à la fin de la course.

## Repas-concert organisé par le Café du Cheval blanc 25/03/2019)

Photos du repas-concert organisé, le dimanche 24 mars, par le Café du Cheval blanc



## Simone Découpe du « Cabinets des Curiosités » au collège (26/03/2019)



Agnès Lloret montre aux élèves le genre d'animal à confectionner.

### **Simone Découpe et son Cabinet des Curiosités au collège**

Dans le cadre de la représentation de la femme dans la société, Agnès Lloret (prof de SVT) et Valérie Rayot (prof de maths) et les élèves de 5<sup>e</sup> ont reçu au collège l'artiste Simone Découpe du Cabinet des Curiosités. Simone vient du spectacle, à la base elle était marionnettiste. C'est en s'intéressant aux décors qu'est venue cette passion du papier découpé. Les élèves ont dessiné leurs sujets sur des feuilles de carton, puis les ont découpés au scalpel pour ensuite les colorier, les peindre et les assembler.

## Fête de la moto : 120 ans de belles mécaniques (26/03/2019)



*Michel Dougoud, de Bavilliers : « La fête de la moto de Morvillars rassemble les passionnés de belle mécanique ».*

La fête de la moto de Morvillars rassemble les huiles de la région : tous ces fondus de mécanique et d'histoire qui, d'une année à l'autre, reviennent montrer, vendre ou échanger leurs engins, les accessoires, les pièces mécaniques. Tout ce qui permet de « rouler » depuis que la moto existe, le nez au vent. L'édition 2019 se déroulera comme d'habitude au gymnase et dans le parc voisin, les 27 et 28 avril. Pour la 19<sup>e</sup> fois, le club « Rétro motos cycles de l'est » réunit ses troupes de la grande région.

Cette année, la grande exposition, installée à l'abri de la pluie, est consacrée à « 120 ans de moto ». « Plus de deux cent cinquante modèles de motos anciennes et classiques exposées dans deux halls couverts », annoncent les organisateurs.

Ils prédisent « de belles restaurations des membres du RMCE », ainsi qu'une « rare collection d'ancêtres fabriqués avant la Première Guerre mondiale, dont des modèles uniques ». En complément, une collection de motos de course qualifiées « d'exceptionnelles », prêtée par un musée privé.

Parmi les passionnés du club, Michel Dougoud, de Bavilliers. Il exposera deux motos : « Une GT Suzuki 750 de 1975 et une 500 de 1976 ». Il les a achetées roulantes et les a remises en état. « J'ai entièrement refait le moteur de la 750 cet été », dit-il. « Elle consommait beaucoup d'huile ». Il rachète ou refait les pièces lui-même : 35 ans chez Peugeot Motocycles, 5 ans côté voiture, ça aide. Ce qu'il aime, au club, c'est le partage de passion, d'idées et d'astuces. « C'est très convivial ». Les sorties thématiques rassemblent les motards. « On roule selon nos motos, celles d'avant-guerre, celles d'après-guerre, les 125, les 50 cm<sup>3</sup>. » Tout le monde fait aussi le tour de la Franche-Comté ! Fin avril, la fête de la moto réunira tout le monde, anciens et modernes.

Christine RONDOT

## Réunion générale des anciens Sapeurs-Pompiers (28/03/2019)



Les anciens ont présenté les animations prévues en 2019.

Journée pêche le 4 mai ; friture au Tie-break le 26 juin ; soirée moules frites le 26 octobre, soirée cochonnailles le 16 novembre à la ferme auberge Langenberg au ballon.

À l'issue de la réunion, le président de l'union départementale Frédéric Tasseti a remis la médaille de l'union régionale au commandant Roland Baehér pour ces 18 années passées à la tête de la section en tant qu'animateur.

## 18 « Louvettes » participent à la messe à l'Église Saint-Martin (29/03/2019)

R



Dimanche 24 mars à l'église Saint-Martin de Morvillars, 18 « louvettes » de 8 à 12ans de « La Clairière 2e Belfort – Montbéliard » mouvement « Scouts et Guides de France », avec la cheftaine Léa ont participé à l'office religieux, en accueillant les paroissiens à l'entrée de l'église, leur donnant le fascicule de suivi de la messe, en chantant pendant l'office et en faisant la quête.

